

 **Manuela GOUET**
(dgs@bonnetable.fr)

 23 janvier 2026

 12 documents

REVUE DE PRESSE DU 17 AU 23 JANVIER 2026

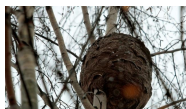
1



Vitesse excessive : bientôt un feu tricolore intelligent avenue du 8-Mai 1945

L'Action Républicaine, vendredi 23 janvier 2026

2



Frelons, vidéoprotection, cantine : les dossiers du conseil municipal

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 23 janvier 2026

3



Belle dynamique à la gym volontaire

L'Action Républicaine, vendredi 23 janvier 2026

4



Un atelier de sensibilisation à l'intelligence artificielle

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 23 janvier 2026

5



Des pilotes honorés par l'Écurie Le Mans

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 21 janvier 2026

6



L'association de pêche organise son assemblée générale samedi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 20 janvier 2026

7



L'homme disparu retrouvé en vie

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 20 janvier 2026

8



Écurie Le Mans : une année record et de beaux projets à venir

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 20 janvier 2026

9



Disparition inquiétante : la gendarmerie lance un appel à témoins pour retrouver Daniel Foussard en Sarthe

actu.fr, lundi 19 janvier 2026

10



De nouveaux ambassadeurs distingués

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, dimanche 18 janvier 2026

11



Les Tréteaux de Malestable enquêtent sur une disparition

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 17 janvier 2026

12



Un public venu en nombre pour les vœux de la maire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 17 janvier 2026

Bonnétable - Vitesse excessive : bientôt un feu tricolore intelligent avenue du 8-Mai 1945

L'Action Républicaine, vendredi 23 janvier 2026, 557 mots

Lors du dernier conseil municipal de Bonnétable, le 12 janvier, les élus ont approuvé la signature d'une convention avec la société Allô Guêpes 72, en vue de détruire des nids de frelons asiatiques sur la commune. **« Il est également proposé de prendre en charge 50 % de la facture des habitants de Bonnétable, dans la limite maximum de 150 euros, et sur présentation de la facture de ladite société »**. Quant aux nids présents sur le domaine public, la commune prendra leur enlèvement à sa charge dans leur totalité.

Frelons asiatiques : le nombre de nids augmente

« Au départ, ce projet est une action de l'association Bonn'actions », notait Marie-Laure Pléver, maire, avant de dévoiler : **« En 2024, cinq interventions ont été faites par Allô guêpes 72, pour un coût de 675 euros et en 2025, vingt-six interventions ont été comptabilisées pour un coût de 2 464,50 euros pour la commune »**.

Des chiffres qui montrent une hausse importante du nombre de nids sur Bonnétable. Christophe Bunas, élu de l'opposition, a commenté la cartographie réalisée par Bonn'actions et projetée à l'assemblée ce soir-là : **« On distingue un couloir avec beaucoup de nids le long du jardin public. »** Quand Thierry Bottras, également élu de l'opposition, et à l'initiative de l'association bonnétablienne affirmait : **« l'enjeu, pour 2026, est de continuer les piégeages et de détruire les nids »**.

Des caméras au gymnase

Après le vote d'une demande de subvention dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) à hauteur de 80 % pour l'extension de la vidéoprotection au niveau du gymnase, des travaux estimés à 6 000 euros dont 1 200 euros resteraient à la charge de Bonnétable, l'heure des questions diverses est arrivée.

Et avec elles, la table des décisions prises par Marie-Laure Pléver au mois de décembre. À ce titre, la maire a décidé de l'achat d'un feu tricolore intelligent et solaire pour l'avenue du 8-Mai, pour un montant hors taxes de 9 067,12 euros. Un point qui a interrogé Maryline Bourneuf, élue de l'opposition : **« à quoi correspond ce devis ? »**

Vitesse excessive : le feu reste rouge

Alain Godet, adjoint en charge de la voirie d'indiquer : **« il s'agit d'un feu tricolore solaire qui sera installé pour réduire la vitesse. Ce feu est au rouge et quand un véhicule arrive à moins de 50 km/h, le feu passe au vert. En cas de vitesse excessive, le feu restera au rouge. »**

Christophe Bunas s'est inquiété de l'avis des riverains de ladite rue au sujet de cet équipement. **« Le voisinage est contre un ralentisseur, mais pour ce système de feu récompense »**, assure Alain Godet. Qui reste dans l'attente **« du retour du Département sur l'implantation exacte du feu, afin de respecter la réglementation »**.

Des « balises flash » aussi prévues

Autre équipement dont sera bientôt équipée cette même artère, **« des balises flash »**, pour 1 660 euros. De nouveau, Maryline Bourneuf a souhaité être éclairée au sujet de la demande de devis effectuée. **« Ce dispositif est un clignotant au niveau du passage piéton du Super U. cela permet de bien identifier le passage piéton et de sécuriser la zone. Ce dernier se met à clignoter au passage d'un véhicule »**, a-t-il spécifié.

Carine ROBINAULT



Avenue du 8-Mai, à Bonnetable, pour lutter contre la vitesse excessive de certains automobilistes, un feu tricolore intelligent doit être installé ; reste à savoir où. © Photo d'illustration / Valentin MAUDUIT

Bonnétable - Frelons, vidéoprotection, cantine : les dossiers du conseil municipal

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , vendredi 23 janvier 2026, 455 mots

Le dernier conseil municipal a fait le point sur l'élimination des nids de frelons asiatiques, la vidéoprotection autour du gymnase et la cantine.

Le conseil municipal s'est réuni la semaine dernière pour faire le point sur les dossiers en cours.

Les élus ont tout d'abord approuvé la signature d'une convention de prestation de services avec la société Allo guêpes 72 pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans la commune.

Frelons : pas de gratuité

La collectivité prend en charge 50 % du coût des interventions chez les particuliers, dans la limite de 150 €, tandis que les opérations sur le domaine public sont intégralement financées. Un suivi des interventions sera demandé au prestataire.

26 interventions ont été menées en 2025 pour un coût de 2 464,50 €. Une augmentation puisqu'en 2024, il n'y en avait eu que cinq, pour 675 €.

Cette action trouve son origine dans le travail de sensibilisation mené par l'association Bonn'actions auprès des habitants sur le frelon asiatique et le piégeage.

Thierry Bottras, élu d'opposition, a souligné l'importance de signaler les nids et de poursuivre le piégeage en 2026. Tandis que Lionel Transon, élu d'opposition, a interrogé la maire sur l'installation de pièges sur le domaine public et suggéré la gratuité des destructions.

La maire, Marie-Laure Pléver, a précisé que l'option de gratuité n'était pas envisagée, et que l'installation de pièges sur le domaine public nécessiterait probablement des autorisations, représente des risques pour les agents et exige une formation spécifique.

Vidéoprotection et cantine

Le conseil a validé la demande de subventions pour l'extension de la vidéoprotection autour du gymnase. Estimé à 6 000 €, le projet pourrait être financé à 50 % par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à 30 % par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), laissant un reste à charge de 1 200 € (20 %) pour la commune.

Du côté de la cantine scolaire, faute de personnel, les élus ont approuvé un devis avec la société Convivio pour une prestation de livraison de repas. Cette solution temporaire, en attente de recrutement d'un chef cuisinier manager, coûte environ 4 000 € de plus par mois. La commune commande 359 repas par jour, générant un certain gaspillage, que des ajustements devraient permettre de limiter tout en garantissant un repas complet à chaque enfant.

Interrogée par Lionel Transon, la maire a rappelé que les restes alimentaires ne peuvent être resservis que dans le strict respect de la réglementation, garantissant la sécurité et la santé des enfants ; hors de ce cadre, ils sont systématiquement jetés. La maire a précisé : « C'est un pansement, nous n'avons pas le choix, l'idée première reste d'embaucher au plus vite un chef cuisinier. »



Les frelons, au programme du dernier conseil. © illustration archives Le Courrier de l'Ouest

Bonnétable - Belle dynamique à la gym volontaire

L'Action Républicaine, vendredi 23 janvier 2026, 259 mots

Réunis en assemblée générale, les membres du club de Gymnastique volontaire de Bonnetable ont dressé un bilan positif de la saison écoulée. À la rentrée 2025, l'association comptait 167 adhérents, contre 154 en septembre 2024, confirmant une progression régulière de ses effectifs.

« Cette belle évolution s'explique en partie par le succès des cours de Pilates et par la bonne ambiance qui règne au sein du club », a souligné la présidente, Martine Suavin, qui a tenu à remercier l'ensemble des adhérents pour leur fidélité et leur engagement.

Le club propose chaque semaine sept cours réguliers, encadrés par plusieurs intervenants :

Lundi, de 19h à 20h, gym tonique et renforcement musculaire, puis de 20h15 à 21h15, fit boxing ; Mardi, de 10h à 11h et de 11h à 12h, Pilates, puis de 19h15 à 20h15, gym et renforcement musculaire ; Mercredi, de 19h15 à 20h15 et de 20h15 à 21h15, Pilates.

Deux séances de danse en ligne sont également organisées deux fois par mois. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au : 06 21 48 98 90 ou : 06 15 50 83 03.

Sur le plan financier, la trésorière, Jacqueline Venara, a présenté un solde positif, attestant de la bonne gestion de l'association. L'assemblée générale a également acté l'entrée de Michèle Carreno au sein du bureau.

La réunion s'est conclue dans une atmosphère conviviale autour du traditionnel pot de l'amitié, fidèle à l'esprit dynamique et chaleureux du club.



À la rentrée 2025, l'association comptait 167 adhérents, soit 13 de plus que l'année précédente. © dr

Marolles-les-Braults - Un atelier de sensibilisation à l'intelligence artificielle

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr , vendredi 23 janvier 2026, 211 mots

« L'intelligence artificielle (IA) fait beaucoup parler d'elle, mais qu'est-ce que c'est concrètement ? Nous proposons une animation pour découvrir ce que l'IA peut vous apporter au quotidien », annonce Emmanuel Collet, médiateur numérique à l'espace numérique de la commune et de Bonnétable.

Ce vendredi, le spécialiste, qui anime régulièrement des ateliers, invite à un goûter convivial pour découvrir les astuces et pièges de l'IA. Plusieurs thèmes et animations seront abordés : l'IA face à un moteur de recherche classique, la modification d'une photo sur téléphone et ordinateur, la création d'une note de mariage, la synthèse d'un document, de données et d'une facture.

« Ces possibilités permettent de faire ressortir des statistiques ou d'autres informations avec un gain de temps considérable », estime Emmanuel Collet. L'atelier se voit aussi comme un avertisseur. « Il faut faire très attention aux données que l'on envoie. Consommer l'IA est aussi très énergivore. Actuellement, elle use plus que tous les transports routiers et aériens de notre planète. »

Ce vendredi, goûter et animation intelligence artificielle, 14 h 30, 7, place Henri Coutard. Sur inscription au 02 43 33 50 23 ou par visio : <https://bbb.faimaison.net/rooms/epr-ftd-2mi-gva/join>. Gratuit.



Emmanuel Collet et l'équipe de l'espace public numérique proposent régulièrement des ateliers d'initiation et de perfectionnement de l'outil informatique et peuvent proposer des accompagnements personnalisés. © Ouest-France

Bonnétable - Des pilotes honorés par l'Écurie Le Mans

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr , mercredi 21 janvier 2026, 122 mots

L'écurie Le Mans, que dirige André Grison, avait convié une grande majorité de ses adhérents, vendredi, afin de procéder au bilan de l'année. Le club auto compte plus d'une centaine d'adhérents dont des pilotes, commissaires, bénévoles et navigateurs.

Au niveau activité, le 13 avril s'est déroulée la 20^e édition de son Rallye Le Mans Historique avec 72 véhicules présents. Les 12 et 13 juillet, c'est le Rallye Le Mans qui avait lieu avec 142 partants sur les routes de Jauzé, Saint-Cosmes-en-Vairais, Courcival et Bonnétable.

Vendredi, le bureau a annoncé qu'il restait inchangé.

Des récompenses ont été décernées à Jean-Bernard Bouvet, Paul Herpin, Vanessa Gardena, Quentin Le Potier, Jacques Nélis, Gérard Morençais, Bernard Bouvet et André Grison.



Plusieurs pilotes ont été récompensés. © Ouest-France

Bonnétable - L'association de pêche organise son assemblée générale samedi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 20 janvier 2026, 111 mots

L'Aappma (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) Gardons et truites du Saosnois, regroupant les communes de Bonnétable, Saint-Cosme et Mézières, tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 24 janvier à 14 h 30. La réunion se déroulera à la salle Saint-Sulpice de Bonnétable, située derrière l'église. Au programme : présentation du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice 2025, suivie des projets et perspectives pour 2026. Les participants partageront un moment convivial autour de la galette et du verre de l'amitié. Une occasion pour les membres et passionnés de pêche de se retrouver, d'échanger sur les activités et de découvrir l'association.

72 Maine Libre - L'homme disparu retrouvé en vie

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , mardi 20 janvier 2026, 65 mots

La gendarmerie de la Sarthe a lancé un appel à témoins tôt hier matin. Un homme de 78 ans avait disparu dimanche. Il présentait « des troubles cognitifs » et avait quitté son domicile de Bonnétable au volant d'une camionnette. Trois heures après le lancement de l'appel à témoins, la gendarmerie précise sur son compte Facebook que l'homme a été retrouvé en vie.

Bonnétable - Écurie Le Mans : une année record et de beaux projets à venir

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , mardi 20 janvier 2026, 265 mots

Samedi 10 janvier, L'Écurie Le Mans, présidée par André Grison, a tenu son assemblée générale à la salle Mélusine en présence des élus, partenaires et membres.

L'écurie compte aujourd'hui 119 adhérents, rassemblant pilotes, navigateurs, officiels, commissaires et bénévoles. L'année passée a été marquée par des événements d'envergure : le 20^e Rallye historique le 13 avril, remporté par Michel Laborie et son navigateur Jacques Phelippeau, déjà vainqueurs de la première édition. Le 59^e Rallye Le Mans, organisé les 12 et 13 juillet, a enregistré un nombre record de 142 participants pour ses épreuves VHC et VHRS.

L'écurie a tenu à remercier la ville de Bonnétable, les communes traversées, Jauzé, Courcival et Saint-Cosme-en-Vairais ainsi que les riverains, agriculteurs, officiels et bénévoles pour leur contribution à la réussite de ces manifestations. Début septembre, la section loisirs a proposé la découverte du Cotentin à 13 véhicules de prestige.

Nombreuses récompenses

Côté sportif, plusieurs membres se sont distingués : Jean-Bernard Bouvet devient champion d'Europe en endurance sur Ferrari, Paul Herpin champion de France Karting, Vanessa Gardena vice-championne de France fol'car et Quentin Le Potier champion de ligue et de l'ACO en slalom.

Cinq membres ont été honorés pour leur fidélité : Jacques Mélis, Gérard Morençais, Jacques Pilon, Bernard Bouvet et André Grison, président actuel.

Calendrier 2026 : le 21^e Rallye historique et la troisième balade le 12 avril, au départ de Bonnétable ; le 60^e Rallye Le Mans les 11 et 12 juillet et la découverte de la Côte de granit rose du 10 au 14 septembre.



L'assemblée générale 2026 de l'écurie Le Mans, réunissant membres, élus et partenaires. © Le Maine Libre

Bonnétable - Disparition inquiétante : la gendarmerie lance un appel à témoins pour retrouver Daniel Foussard en Sarthe

[actu.fr](#) , lundi 19 janvier 2026, 274 mots

Depuis dimanche 18 janvier 2026, Daniel Foussard a disparu, à Bonnétable (Sarthe). La gendarmerie lance un appel à témoins pour disparition inquiétante.



Ce lundi 19 janvier 2026, la gendarmerie de la Sarthe a lancé un appel à témoins pour tenter de retrouver Daniel Foussard, disparu à Bonnétable, à l'est de la Sarthe.

L'appel à témoins a été partagé sur les réseaux sociaux de la gendarmerie de la Sarthe, ce lundi 19 janvier 2026, qui fait état de la disparition inquiétante de Daniel Foussard, 78 ans, à Bonnétable, à l'est de la Sarthe, depuis hier, dimanche 18 janvier.

L'homme qui présente selon la gendarmerie, des troubles cognitifs, aurait quitté son domicile de Bonnétable au volant de son véhicule. Une voiture Berlingot, de marque Renault, et blanche. La plaque d'immatriculation dudit véhicule est la suivante : DE-389-ZV.

Daniel Foussard est parti en voiture à Saint-Cosme-en-Vairais : pantalons et chaussures gris, veste et casquette kaki. Les forces de l'ordre précisent que Daniel aurait pris la direction de Saint-Cosme-en-Vairais, où il devait se rendre. Et de noter, au sujet de sa description physique : 1,60 mètre, peau blanche, dégarni, cheveux blancs, de forte corpulence.

Au moment de sa disparition, le septuagénaire portait une veste avec un pantalon gris, et des chaussures grises à scratch, ainsi qu'une casquette de couleur kaki.

"Si vous disposez d'informations permettant de le localiser, veuillez contacter directement la brigade de gendarmerie de Marnes au 02 43 97 560 38 ou composez le 17", invitent les forces de l'ordre.

Bonnétable - De nouveaux ambassadeurs distingués

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , dimanche 18 janvier 2026, 213 mots

À l'occasion de la cérémonie des vœux à Bonnétable, a eu lieu la remise des médailles du Sénat aux nouveaux ambassadeurs. La maire, Marie-Laure Pléver, et le sénateur Jean-Pierre Vogel, à l'origine de la création du Club des ambassadeurs, ont procédé à la distinction des lauréats. Chaque parrain a présenté les nouveaux lauréats et expliqué son choix.

Fondé en 2023, ce club met à l'honneur des femmes et des hommes engagés qui contribuent, par leur action, leur savoir-faire ou leur parcours, au rayonnement de Bonnétable dans des domaines variés : associatif, économique, sportif, culturel ou encore engagés pour la commune. Chaque promotion est parrainée par des ambassadeurs de l'édition précédente, illustrant la continuité et l'esprit de reconnaissance qui animent cette démarche.

Pour 2026, les anciens ambassadeurs ont parrainé onze nouveaux lauréats : Françoise Gillet, Jacques Provost, Gérard Drouin, Brigitte Lepine, Thierry Desauvay, Stéphane Moriceau, Gaëlle Boiret-Etienne, Jean-Michel Piat, Laurent Bothereau, Joël Goulette et Jean-François Ferrand. Tous ont été distingués pour leur engagement et leur contribution au dynamisme et à l'image de la commune.

Les médaillés de cette édition seront prochainement invités au Sénat et participeront à leur tour à la dynamique du Club des ambassadeurs, qui valorise l'implication citoyenne et l'attachement au territoire.



Les ambassadeurs 2026 aux côtés de leurs parrains. © Le Maine Libre

Bonnétable - Les Tréteaux de Malestable enquêtent sur une disparition

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr , samedi 17 janvier 2026, 167 mots

Sylvie Chopin, la présidente, et la troupe des Tréteaux de Malestable, sont actuellement en phase finale de la préparation de la pièce qui sera jouée dans plus d'une vingtaine de villes et villages Sarthois et départements alentour.

Pour les amateurs de ce genre de mise en scène, c'est une nouvelle fois de la « rigolade » que les acteurs ont préparée. Cette pièce, une comédie en trois actes de Viviane Tardivel, se jouera sur les planches de la salle Mélusine, ce samedi et dimanche.

L'histoire raconte quelques facéties improbables se déroulant à l'Élysée où rien ne va plus, puisque le président de la République a disparu. Pourquoi, comment, avec qui ? Nul ne le sait ! Cette disparition doit rester secrète le temps de le retrouver. Comment faire pour ne pas éveiller les soupçons ? Comment arriver à le dissimuler aux médias, aux électeurs et au reste du monde ?

Samedi, à 21 h, et dimanche, à 15 h. Réservations fortement conseillées.



La troupe des Tréteaux de Malestable. © Troupe des tréteaux de malestable

Bonnétable - Un public venu en nombre pour les vœux de la maire

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr , samedi 17 janvier 2026, 148 mots](#)

Mercredi, la salle Mélusine était le décor de la présentation des vœux de Marie-Laure Plever, maire, en présence des conseillers municipaux et des élus du secteur.

Retour sur les projets

Les habitants, venus en nombre, étaient à l'honneur pour cette rencontre annuelle. C'est avec les félicitations de l'édile que cette cérémonie s'est déroulée. La maire faisait une rétrospective des différentes réalisations effectuées lors de l'année écoulée, évoquant notamment la construction du stade et du cross-park.

Pour continuer cette soirée la maire a présenté un diaporama des diverses réalisations.

Actuellement, plusieurs projets sont en cours, et notamment la réouverture prochaine de la rue Saint-André de Gelly et le projet de maison de santé.

Les jeunes conseillers scolaires en ont profité pour présenter les événements auxquels ils ont participé.



Une partie du public lors de la cérémonie des vœux de la maire, mercredi.